



ADMINISTRATION

Annulation des permanences ADIL et Urbanis - Rénovissime

Publié le 16 juillet 2021

Les permanences de l'ADIL et d'Urbanis (pour le PIG Rénovissime) sont annulées.

Compte tenu des mesures pour limiter la propagation du covid19, les permanences d'accueil du public qui avaient lieu dans les locaux de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault sont suspendues jusqu'à retour à la normale.

Pour les personnes ayant des dossiers en cours pour le PIG Rénovissime, il est recommandé en cas de besoin de contacter Urbanis par téléphone ou mail.

Pour vous renseigner sur les missions de l'Adil et obtenir de l'aide en fonction de votre projet, vous pouvez vous rendre [sur la plateforme dédiée](#) . A noter que l'Adil est à votre service gratuitement pour vous aider et vous accompagner sur toutes vos interrogations juridiques, fiscales et financières pour votre logement. A noter que pour vos démarches liées à l'énergie, vous pouvez vous renseigner auprès du site spécialisé [Kelwatt](#)  qui vous accompagnera sur vos démarches d'emménagement et d'ouverture de compteur.

Merci de votre compréhension.

☰ RETOUR À LA LISTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HERAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRE D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**